

COMMUNE DE COURTONNE LA MEURDRAC

Compte rendu sommaire du 30 mars 2014

Étaient présents : Mmes et Mrs AUZOUX, BOISNARD, BRAEM, ERNAULT, GABY-D'HALLUIN, GATINET, LEHERON, LEROY, MAILLET, MULLER, PRIGENT, SANSON, SIROT, THEBAULT, WIECKIEWICZ

Mme PRIGENT a été nommée secrétaire

Election du Maire

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Mr BOISNARD Eric voix : 14

– Mr BOISNARD Eric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la création de trois postes d'adjoints.

Election du 1^{er} adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Mr SANSON Didier voix : 14

– Mr SANSON Didier ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} adjoint.

Election du 2^{ème} adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Mme MAILLET Nadine voix : 14

– Mme MAILLET Nadine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint.

Election du 3^{ème} adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Mr ERNAULT Jean-Charles voix : 14

– Mr ERNAULT Jean-Charles ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} adjoint.